

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement									
	Code établissement												
	Nom												
	Nom de naissance												
	Prénom												
	Adresse complète												
	Mail												
	Téléphone fixe												
Téléphone portable													
Echelon (ou groupe pour les retraités)													
Situation administrative (entourez si nécessaire)													
TZP		Stagiaire sur 1 <sup>er</sup> poste.		Temps partiel :		% Disponibilité Congés (parental...)							
Situation particulière : Retraite progressive : % d'activité.													

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...										Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefpsu.fr/espace-membre/">https://www.snefpsu.fr/espace-membre/</a> .										
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefpsu.fr/espace-membre/">https://www.snefpsu.fr/espace-membre/</a> .										
Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefpsu.fr/espace-membre/">https://www.snefpsu.fr/espace-membre/</a> .											
Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefpsu.fr/espace-membre/">https://www.snefpsu.fr/espace-membre/</a> .											
J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.											
Date et signature											

## Cotisations (Xfp) SNEP-FSU NLC 2025-2026

Catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS	13 126	17 064	21 718	22 195	23 031	23 747	24 940	26 730	28 401	30 190	32 338
Prof EPS classe normale biadmissible			21 360	22 792	24 105	25 298	26 491	28 520	30 548	32 458	33 770
Prof EPS HCI (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCI - PCEA HCI	28 401	30 071	32 219	34 367	36 634	38 782	39 379				
Prof EPS CIEx (Classe Ex) - P. Sport CIEx - CEPJ CIEx - PCEA CIEx	33 293	35 322	37 112	39 737	42 720	44 391	46 658				
Chargé d'Enseignement		16 826	17 900	18 615	19 451	20 525	21 360	22 434	23 627	25 059	26 372
Chargé d'Enseignement Hors Classe			24 940	26 372	29 833	31 980					
Chargé d'Enseignement Classe Ex.	29 833	32 338	34 367	36 634	38 782	39 379					
Catégorie / échelon	1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé-e - CTPS	17 064	23 985	24 701	26 133	27 804	29 713	31 622	34 128	36 396	38 305	39 737
Agrégé-e Hors Classe - CTPS Hors Classe	36 396	38 305	39 737	42 720	44 391	46 658					
Catégorie / échelon	1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11
Agrégé-e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	39 737	42 720	44 391	46 658	46 658	48 567	51 073				
CDI : Indice.	Inférieur à 436	→ Groupe 3	15 752	Entre 480 et 502	→ Groupe 6	22 792	Entre 603 et 627	→ Groupe 9	28 759		
	Entre 436 et 452	→ Groupe 4	17 064	Entre 503 et 527	→ Groupe 7	23 985	Supérieur à 627	→ Groupe 10	29 952		
	Entre 453 et 479	→ Groupe 5	21 718	Entre 528 et 602	→ Groupe 8	25 179					
	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.										
Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe	13 126			Maitre auxiliaire (MA)	21 479						
Agrégé-e stagiaire nouvel-le enseignant-e	17 064			Contractuel-le (CDD)	5 728						
Congé parental - disponibilité	5 489			Etudiant-e contractuel-le alternant-e	2 625						
Stagiaire en report de stage	2 387			Congé de formation	13 365						
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.											
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 €	→ Groupe 1	5 609	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	12 768	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9	19 928				
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2		7 398	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	14 558	Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10	21 718				
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3		9 188	Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7	16 348	Supérieur à 3 301 € → groupe 11	###				

### Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.									
Une demande de remboursement doit être présentée :										
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,										
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.										
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.										
Nom _____										
Prénom _____										
Adresse _____										
Compl. d'adresse _____										
CP - Ville _____										
Pays _____										
Code IBAN _____										
Code BIC _____										
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> MERCI DE JOINDRE UN RIB										
NE RIEN INSCRIRE ICI ➔										
Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :										

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snefpsu.fr/sujets/le-snef-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU      Précisez le nombre de chèques (max 8)  (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)